

**Mémoire lié à la consultation publique pour le
4^e plan d'action gouvernemental en matière de
lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale**

Présenté par la



**Corporation de
développement
communautaire
MRC de L'Assomption**

Rédaction :

Félix Rousseau-Martin

Sébastien Guernon

Adressé à l'intention du

**Ministère de l'Emploi
et de la Solidarité
sociale**

Québec 

30 juin 2023

Faire résonner des solutions en matière de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale

La Corporation de développement communautaire (CDC) MRC de L'Assomption et ses membres sont soucieux de s'impliquer activement dans les démarches consultatives menant au prochain Plan de lutte gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Ce mémoire est une manifestation de cet engagement à travers deux initiatives des acteurs sociocommunautaires du milieu :

- La CDC a produit au printemps 2023 une analyse sommaire et locale du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023 ([CDC MRC de L'Assomption, 2023](#)). La compilation rigoureuse de témoignages d'acteurs terrains explicite l'opinion concrète du milieu communautaire sur les mesures gouvernementales mise en œuvre dans le PAGIEPS. L'analyse fait le pont entre les constats établis et certaines revendications présentées dans ce mémoire.
- Les membres de la CDC se sont mobilisés le 25 mai 2023 pour proposer des recommandations structurantes au Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et à tous les autres ministères auxquels cet exercice se veut révélateur.

Cette prémisse de base se veut évocatrice des choix de libellés au sein du sondage consultatif ([Gouvernement du Québec, 2023](#)) invitant les citoyens touchés ou vulnérable à une situation de pauvreté et d'exclusion sociale à prendre position sur les priorités gouvernementales dans une optique de lutte à la pauvreté efficace. En ce sens, nous reconnaissons que la pauvreté et l'exclusion sont des conditions intersectionnelles, polymorphes, qui doivent impliquer une gamme d'actions multidisciplinaires rigoureuses pour renverser leurs effets néfastes.

Ainsi, tant que nous sélectionnerons des actions à mettre en place plus importantes que d'autres en matière de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale, nous sélectionnerons des personnes au-dessus d'autres individus en dépit d'une approche globale structurante et inclusive qui se voudra réellement transformatrice. La priorisation doit d'abord se faire sur des notions telles que la prévention systémique plutôt que de prioriser des actions et des services curatifs dans différents déterminants de pauvreté et d'exclusion sociale.

Ce document succinct intègre trois sections qui répondent à l'incitatif d'améliorer les pratiques liées à l'élaboration et à la mise en œuvre des prochaines actions du prochain plan gouvernemental en matière de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale :

- En premier lieu, nous présentons deux tableaux synthèse de l'ensemble des recommandations exposées dans ce travail, c'est-à-dire élaborées dans les deux parties narratives subséquentes. Le deuxième diagramme de cette section présente la totalité des recommandations avancées par la TNDC et autres regroupements qui concordent avec nos ambitions locales dans le cadre d'une réelle finalité consultative permettant d'édifier le quatrième plan gouvernemental de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale.

- La deuxième partie de ce mémoire, relayée de vive voix par les membres de la CDC, réfère aux délais des consultations publiques gouvernementales auprès des organismes et des citoyens et aux défis de diffusion et d'accessibilité des démarches participatives en lien avec les publics cibles pour l'édification du 4^e plan gouvernemental de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale. La CDC MRC de L'Assomption suggère plusieurs solutions pour remédier à certaines lacunes consultatives en vue d'améliorer les processus de sollicitation gouvernementaux futurs auprès des citoyens, des personnes vulnérables et des organismes communautaires.

- En dernier lieu, nous traitons des enjeux locaux prioritaires et des recommandations soutenues par les acteurs communautaires de la MRC L'Assomption en lien direct avec les propositions d'actions issues du sondage citoyen émises par le gouvernement du Québec. Au sein de cette section, nous mettons de l'avant autant des recommandations spécifiquement adaptées aux réalités locales pour répondre aux défis de notre milieu que les recommandations élaborées par la Table nationale des corporations de développement communautaires ([TNCDC, 2023](#)) auxquelles les organismes membres de notre CDC adhèrent fortement.

Partie I – Tableaux synthèses des recommandations

Résumé des recommandations locales issues du présent mémoire produit par la Corporation de développement communautaire MRC de L'Assomption (CDC)

Recommandations techniques en vue d'améliorer la consultation citoyenne en lien avec le plan d'action gouvernemental de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale	
Améliorer les processus consultatifs	Poursuivre l'amélioration des pratiques de consultation gouvernementales, entre autres, en considérant la réalité des organismes sociocommunautaires
	Favoriser une meilleure reconnaissance et inclusion des publics-cibles concernés par la consultation et des organismes sociocommunautaires qui les accompagnent
Augmenter l'accessibilité et l'affichage d'information	S'assurer que les citoyen(ne)s de chaque région puissent avoir accès à au moins une rencontre présentielle et une rencontre virtuelle
	Améliorer l'accessibilité et l'affichage des informations pour faciliter la participation des personnes vivant des situations de vulnérabilité et d'exclusion sociale aux consultations
Mesures proposées aux actions gouvernementales dans le cadre du 4e plan de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale	
Réduire la pauvreté et l'exclusion sociale	Appui global à l'ensemble des recommandations issues du Mémoire de la TNDC (voir tableau synthèse)
	Rehausser le financement à la mission des organismes communautaires et communautaires autonomes
	Innover en priorisant les mesures recommandées par la TNDC en matière de responsabilités publics
	Reconnaissance et augmentation du financement à la mission des organismes communautaires en employabilité
	Explorer une restructuration interne du rôle régional et local de Services Québec pour permettre à l'instance de mieux répondre aux enjeux et besoins des citoyens et citoyennes
	Reconnaître les enjeux de transport et de mobilité locaux en soutenant les organismes sociocommunautaires mobilisés (entre autres par les CDC volontaires) pour répondre à ces enjeux avec le développement de solutions concrètes à court et moyen terme, en finançant directement et convenablement ces initiatives jusqu'à ce que de réelles actions durables, efficaces et accessibles (physiquement et financièrement) soient portées par le gouvernement dans notre milieu
	Assurer que les investissements gouvernementaux servent réellement une finalité de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale
	Reconnaître formellement, comme gouvernement, le leadership interministériel et prescriptif du volet solidarité sociale de la mission du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Résumé des recommandations issues du mémoire de la Table nationale des corporations de développement communautaire ([TNCDC, 2023](#))

 RESPONSABILITÉ PUBLIQUE Mesures structurantes et transversales	
OBJECTIFS Améliorer la situation économique et sociale des personnes et des familles vivant dans la pauvreté ou exclues socialement Réduire les inégalités pouvant nuire à la cohésion sociale	Assurer la couverture des besoins de base par un revenu minimum garanti pour tous et toutes correspondant minimalement au montant de la MPC.
	Assurer l'accès à des services publics universels et gratuits.
	Financer le logement social, notamment par la réactivation et l'amélioration du programme AccèsLogis.
	Déployer une politique nationale en logement.
	Financer de façon substantielle et récurrente la tarification sociale en transport en commun en l'intégrant dans un tout cohérent avec un meilleur accès et une meilleure desserte.
	Revoir la fiscalité de l'État de façon à réduire les inégalités de richesse.
	Rehausser le financement à la mission des organismes communautaires autonomes.
 PRISE EN CHARGE COLLECTIVE Alliances pour la solidarité	
OBJECTIF Améliorer les processus administratifs	Faire l'évaluation des structures mises en place pour gérer les Alliances pour la solidarité aux paliers régional et local.
	Faire l'évaluation de l'accès aux fonds pour la coordination des initiatives au niveau local.
	Inclure les CDC dans le processus d'évaluation.
OBJECTIF Adopter des pratiques éprouvées	Assurer la reconnaissance et la mise à profit de l'expertise du milieu communautaire, incluant les CDC, à toutes les étapes des initiatives.
	Préférer les territoires aux pratiques AVEC (agir et vivre ensemble le changement) développées par le Collectif pour un Québec sans pauvreté.

Partie II – Une démarche consultative perfectible

La consultation publique lancée par le gouvernement du Québec dans le cadre de l'élaboration du prochain plan de lutte est primordiale à plusieurs égards. D'emblée, il s'agit en effet de « [...] recueillir l'opinion et les propositions de la population sur le sujet », puisque c'est « Toute la société québécoise est invitée à se prononcer, dont les personnes vivant en situation de pauvreté et d'exclusion sociale [...] » ([Gouvernement du Qc, 2023](#)). Il s'agit aussi d'un exercice démocratique, une opportunité pour permettre à tous et chacun de bâtir un pont fluide entre les témoignages de l'expérience terrain et les priorités de l'État pour assurer une cohérence, une cohésion entre les problématiques et les solutions. Le processus dans lequel cette fluidité s'achemine dépend de la structure que le gouvernement met en place pour assurer que la participation, l'accessibilité et les dispositions garantissent un transfert de connaissance efficient.

Notre analyse porte davantage sur la consultation des organisations ainsi que sur la consultation citoyenne par sondage et les groupes de discussion, puisque les rencontres thématiques incluant les organismes communautaires et autres entités ne verront le jour qu'en automne 2023.

Consultation des organisations

Les organismes communautaires ont la possibilité de remplir un ou plusieurs des cinq questionnaires thématiques pour émettre leurs opinions et proposer les actions que l'État devrait coordonner en matière de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale. La rédaction d'un mémoire étant parfois long et ardu, l'option de participer à la consultation en remplissant un/des questionnaire(s) thématique(s) devient facilitant pour de nombreux acteurs du milieu communautaire. Ce faisant, ces derniers ne se voient pas exclus de l'occasion de faire partie des rencontres thématiques avec la ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire : « Les groupes participant aux rencontres thématiques auront préalablement répondu aux questionnaires thématiques ou auront soumis un mémoire dans le cadre de la consultation publique du printemps 2023 » ([Gouvernement du Qc, 2023](#)).

De plus, chaque questionnaire mentionne qu'il est possible de choisir une ou plusieurs questions à répondre, sans limite de page, indiquant une flexibilité dans la manière de rapporter et de consolider l'information du point de vue des organismes. Ces mesures consultatives sont vues comme « un bon coup » considérant que les organismes opèrent le plus souvent du temps avec des ressources financières et humaines limitées. Par contre, les mois d'avril, mai et juin étant reconnus comme la fin d'année financière de la majorité des organismes sociocommunautaires (audits, préparation d'assemblées générales annuelles, rédaction de rapports d'activités, etc.), les délais de consultation n'étaient pas favorables à la participation optimale des organismes sociocommunautaires ayant les connaissances et l'expertise en matière de pauvreté et d'exclusion sociale.

RECOMMANDATION – Poursuivre l'amélioration des pratiques de consultation gouvernementales, entre autres, en considérant la réalité des organismes sociocommunautaires.

Consultation citoyenne

Généralement, les questionnaires thématiques sont courts au niveau de la contextualisation narrative, mais permettent de cerner la grande part des publics vulnérables (ex : personnes handicapées, issues de l'immigration, etc.) et les problématiques y étant rattachées (sécurité alimentaire, éducation, etc.). Toutefois, il y a des lacunes, par exemple, aucun des cinq formulaires ne mentionne la communauté LGBTQ+. Pourtant, il est substantiellement démontré que les personnes issues de cette communauté subissent plusieurs réalités qui mettent à mal leur inclusion sociale, leurs droits et leurs statuts, entre autres par un traitement parental institutionnel inégal ([Chbat, M., Côté I., et al., 2023](#)), l'exposition à des processus de conversions ([Blais, M., Cannas Aghedu, F., Ashley, F., et al., 2022](#)) ou les enjeux d'intégration pour les migrants LGBTQ+ ([Chbat, M., Pagé, G., Côté, I., et al., 2023](#)).

L'autre lacune importante est l'absence de mention des organismes communautaires, les piliers du filet social et des acteurs incontournables dans la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale. Ces questionnaires, s'adressant principalement à ces entités et à la mobilisation de leur contribution, n'endossent pas le terme *organisme communautaire* en 10'121 mots. Cette inadvertance fait sourciller, d'autant plus que les organismes communautaires et regroupements de ces derniers possèdent une pléthore de publications rigoureuses qui auraient pu être proposées en hyperliens (absents) des puces amenant « [...] à considérer certains éléments lors de votre réflexion » (Gouvernement du Qc, 2023). À titre d'exemple, « Le caractère égalitaire, durable et favorable à la santé des propositions » (Gouvernement du Qc, 2023) se serait bien prêté à la référence du mémoire de La Coalition des Tables Régionales d'Organismes Communautaires ([CTROC, 2023](#)) portant sur le projet de Loi 15.

Si nous nous concentrons sur le sondage de la consultation citoyenne, quelques éléments ressortent aussi des interrogations posées. D'entrée de jeu, nous sommes perplexes devant l'obligation de sélectionner le critère *Très important* à chaque question pour permettre d'avoir accès à la sélection d'actions à mettre en place ([Gouvernement du Qc, 2023](#)). Certaines des actions à mettre en place au sein des sous-section pourraient être relevées comme *Très important* au-delà d'une thématique générale qui pourraient être considérées comme seulement *Assez important*.

Chaque thématique en matière de lutte à la pauvreté et l'exclusion contient les options *Aucune de ces actions* et *Je ne sais pas*, mais il serait pertinent d'allouer une case *autre* donnant l'occasion aux citoyens/citoyennes de proposer leurs propres idées. Bien sûr, les questionnaires thématiques proposent aux Québécois/Québécoises de décrire plus explicitement leurs propres actions entreprenables, mais il s'agit de démarches rédactionnelles plus soutenues qui se prêtent mal au fondement de simplicité visée par la consultation citoyenne.

De plus, nous souhaitons relever l'importance de relativiser les résultats du sondage en ligne car ceux-ci peuvent être grandement influencés par des préjugés de la part de répondants ne vivant pas des situations de vulnérabilité ou d'exclusion sociale. En contrepartie, nous saluons l'approche des groupes de discussions, approche qui établit des critères de participation permettant d'assurer une réelle consultation des experts de vécu.

RECOMMANDATION – Favoriser une meilleure reconnaissance et inclusion des publics-cibles concernés par la consultation et des organismes sociocommunautaires qui les accompagnent.

Les groupes de discussion

Dans Lanaudière, deux plages horaires, le 1^{er} et 2 juin, étaient proposées en ligne uniquement. À la fois pour rejoindre le plus de personnes touchées par une situation de pauvreté et d'exclusion sociale et pour favoriser une participation optimale en adressant les défis de vulnérabilité (littératie numérique, climat de partage, etc.), il faudrait s'assurer d'une journée de rencontre en présentiel.

RECOMMANDATION – S'assurer que les citoyen(ne)s de chaque région puissent avoir accès à au moins une rencontre présentielle et une rencontre virtuelle.

L'accessibilité à la consultation

D'ailleurs, nous souhaitons aussi mettre la lumière certains défis relevés sur le processus menant les citoyens/citoyennes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale à participer aux groupes de discussion prévus du 30 mai au 22 juin. Les personnes intéressées à se rendre sur le site de l'Institut du Nouveau Monde ([INM, 2023](#)) pour s'inscrire ne pouvait pas cliquer sur ce qui semblait être un hyperlien dans le tableau synthèse de participation à la consultation sur le site du gouvernement. Retranscrire le lien sur une autre page à partir des informations présentées devenait un obstacle au lieu d'être un facilitateur.

RECOMMANDATION – Améliorer l'accessibilité et l'affichage des informations pour faciliter la participation des personnes vivant des situations de vulnérabilité et d'exclusion sociale aux consultations.

Partie III – Les recommandations locales dans un contexte national

Ce segment du mémoire aura pour forme la reprise exacte des thématiques et des actions émises dans le sondage consultatif du gouvernement auprès des citoyens et citoyennes de la province.

En reprenant chacune des onze (11) questions à choix d'actions multiples, nous tentons de démontrer hors de tout doute raisonnable que le palier exécutif de l'État connaît les réponses pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion, simplement puisqu'il est lui-même porteur des suggestions permettant de régler une série de défis exacerbant les problématiques insidieuses de pauvreté et d'exclusion. Nous souhaitons d'emblée affirmer à cet égard que nous croyons que tous les secteurs d'action prédéfinis par le gouvernement dans ses outils de consultation sont *TRÈS IMPORTANTS* en matière de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale.

En tant que Corporation de développement communautaire, dont la mission intrinsèque se cadre dans la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale, nous reconnaissons la pertinence de canaliser les recommandations de nos organismes communautaires membres répondant aux personnes les plus dépourvues de notre milieu. L'expérience et l'expertise terrain leur accordent la légitimité de reconnaître fidèlement et de comprendre en profondeur les besoins exprimés par les individus vivant dans une situation de vulnérabilité. Lorsque l'icône géolocalisé () précède une des actions gouvernementales, il s'agit d'une proposition appuyée par la CDC MRC de L'Assomption et ses organismes membres en vue de faire partie du 4e plan gouvernemental pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Un encadré de couleur **verte** suivant l'action identifiée permet de contextualiser l'étiquetage local.

Le regroupement national des CDC (Table nationale des corporations de développement communautaire) incarne les revendications de près de 2700 organismes communautaires et d'entreprises d'économie sociale portées par 69 CDC au sein de 15 régions administratives québécoises qui assurent la vision globale d'une lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale structurante, transversale et prise en charge collectivement ([TNCDC, 2023](#)). En cohérence et en complémentarité avec les positions de la TNCDC, la CDC MRC de L'Assomption expose et appuie également les recommandations de son regroupement.

Cette exposition prend la forme du logo TNCDC () qui, lorsque ce dernier apparaît avant une action gouvernementale suggérée, démontre que l'action s'inscrit intimement dans une des recommandations que la TNCDC pourfend dans son propre mémoire auprès du gouvernement en matière de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale. Un encadré de couleur **mauve** suivant l'action identifiée permet de contextualiser l'étiquetage national soutenu par nos organismes membres.

Thématique gouvernementale – L'accès à l'éducation et à la formation

✚ Favoriser l'accès à l'éducation et à l'enseignement supérieur (ex : améliorer le système d'aide financière aux études).

RECOMMANDATION - Assurer l'accès à des services publics universels et gratuits

« Non seulement des investissements importants sont nécessaires, mais la protection de ces services publics est essentielle afin d'en assurer la gratuité et l'universalité. Pour cela, le gouvernement doit cesser d'avoir recours au privé pour [...] éduquer la population.

Le mouvement École ensemble préconise un réseau commun en éducation afin de réduire l'impact de la situation socioéconomique des jeunes sur leur parcours scolaire ([École ensemble, 2022](#)). Il s'agit d'une des nombreuses suggestions faites qui méritent d'être étudiées » ([TNCDC, 2023](#)).

📍 Soutenir le développement des compétences de base chez les adultes (lecture, écriture, utilisation d'un ordinateur et navigation dans Internet).

RECOMMANDATION – Rehausser le financement à la mission des organismes communautaires et communautaires autonomes.

Les organismes membres de la CDC MRC de L'Assomption soutiennent que la formation multiforme chez les adultes et la lutte contre l'analphabétisme fonctionnelle sont une priorité pour assurer que les citoyennes et citoyens du territoire puisse obtenir des outils pour se sortir de situations de vulnérabilité (retour aux études, trouver un emploi, etc.). Ce soutien au développement de compétences de base chez les 18 ans et plus se concrétise notamment à travers les différents programmes, activités et formations que les organismes livrent eux-mêmes organiquement à leurs membres. Qu'il soit question de séances de littératie numérique offerts par le Centre d'action bénévole MRC L'Assomption ou le Centre d'intégration professionnel de Lanaudière, de l'alphabétisation, de la mise à niveau et des ateliers d'écriture/lecture via l'organisme l'Univers des mots, l'ensemble de ces initiatives ne peuvent être possibles qu'à travers un financement récurrent adéquat envers les organismes communautaires qui œuvrent spécifiquement dans ce créneau primordial.

Par ailleurs, soulignons l'importance de l'approche globale grandement favorisée par la mission des organismes, qui encourage le renforcement de la capacité d'agir des parents dans la valorisation de l'éducation et la persévérance scolaire. « Un parent qui lit fait un enfant qui lit ! » est un exemple d'une des approches ciblant le renforcement positif et préventif du rôle parental mis en œuvre par le mouvement sociocommunautaire, qui ne peut que faire ce travail lorsque financé à la mission.

Thématique gouvernementale – Le soutien aux familles et aux aînés

- ✚ Améliorer les services à la petite enfance (ex. : pédiatrie sociale, suivi postnatal).
- ✚ Améliorer l'accès aux services de garde subventionnés (ex. : augmenter le nombre de places, diminuer les coûts).

Ces actions s'inscrivent dans la recommandation du mémoire de la TNDC, soit d' « **Assurer l'accès à des services publics universels et gratuits** » ([TNDC, 2023](#)) telle que présenté précédemment.

Thématique gouvernementale – Le soutien au revenu (assistance sociale, crédits fiscaux, finances personnelles)

- 📍 Lutter contre l'inflation (l'augmentation du coût de la vie).

RECOMMANDATION – Innover en priorisant les mesures recommandées par la TNDC en matière de responsabilités publics.

Les divers éléments relevés par nos organismes membres lors de l'analyse sommaire et locale du PAGIEPS ([CDC MRC de L'Assomption, 2023](#)) tendent à appuyer la notion de responsabilisation publique et législative de la part du gouvernement face aux enjeux inflationnistes. Il serait donc recommandable que le gouvernement tente d'abord de répondre et de respecter l'ensemble des recommandations de la section Responsabilité public – Mesures structurantes et transversales du mémoire de la TNDC ([TNDC, 2023](#)).

- ✚ Améliorer les programmes de soutien au revenu (ex. : bonifier les programmes d'assistance sociale).

RECOMMANDATION – Assurer la couverture des besoins de base par un revenu minimum garanti pour tous et toutes correspondant minimalement au montant de la MPC

« Un premier pas dans la bonne direction serait de suivre la recommandation du Collectif pour un Québec sans pauvreté ([CQSP, 2023](#)) d'étendre le programme Revenu de base à toutes les personnes assistées sociales. Le maintien des barèmes d'aide sociale sous le montant de la MPC empêche tous les Québécois et toutes les Québécoises d'avoir accès au niveau de vie décent auquel ils et elles ont droit en vertu de la charte des droits et libertés de la personne du Québec et du PIDESC.

Un revenu minimum garanti qui couvre les besoins de base permettrait par ailleurs de réduire le risque que la classe moyenne se retrouve en situation de pauvreté. La polarisation du marché du travail est telle que des observateurs au niveau pancanadien font eux aussi cette recommandation au gouvernement [...].

Selon le cadre théorique présenté plus haut, un revenu minimum garanti égal à la MPC ferait théoriquement reculer le taux de pauvreté puisque cet indicateur est utilisé pour en calculer le seuil. Or, pour une réelle sortie de pauvreté, le revenu viable devrait ultimement être la cible. Il serait alors intéressant qu'en plus d'instaurer un revenu minimum garanti permettant minimalement de couvrir les besoins de base, le gouvernement envisage une méthode de calcul du salaire minimum qui suit l'évolution de l'indicateur du revenu viable plutôt que le salaire médian » ([TNCDC, 2023](#)).

✚ Revoir le système fiscal (les règles liées aux impôts).

RECOMMANDATION – Revoir la fiscalité de l'État de façon à réduire les inégalités de richesse

« La stratégie actuelle du gouvernement de baisser les impôts ne profite en rien aux personnes les plus vulnérables, au contraire. Les baisses d'impôt profitent davantage aux mieux nantis en privant l'État de revenus substantiels qu'il pourrait investir dans les services publics et les programmes sociaux. [...] le travail de la Coalition main rouge apporte l'éclairage nécessaire sur des solutions concrètes et réalisables par le biais de son Document sur les solutions fiscales ([Coalition main rouge, 2021](#)). Elle met à jour ce document depuis plusieurs années déjà, et ses propositions arrivaient en 2021 à récupérer plus de 14 milliards de dollars dans les coffres du Québec.

Plutôt que de réduire les impôts, la TNCDC adhère à cette proposition qui pourrait être une première étape concrète possible : améliorer la progressivité de l'impôt en ajoutant 5 paliers d'imposition. Cela permettrait de valoriser les avantages d'un système d'imposition progressive. Également, la TNCDC recommande d'augmenter l'exemption personnelle de base, soit le montant en dessous duquel on ne paie pas d'impôt. Cette mesure progressiste aura un impact important sur les personnes avec les revenus les plus faibles » ([TNCDC, 2023](#)).

📍 Développer les compétences des citoyens et des citoyennes en matière de gestion des finances personnelles.

📍 Offrir un accompagnement aux personnes en situation d'endettement.

RECOMMANDATION – Rehausser le financement à la mission des organismes communautaires et communautaires autonomes.

Il existe plusieurs organismes qui, dans une approche globale et préventive, favorisent le développement de telles compétences en complément aux interventions dans leur propre sphère d'expertise. En exemple, l'efficience d'impact que gagnerait le gouvernement dans l'investissement à la mission d'organismes tels que les ACEF ([monacef.ca](#)) de chacune des régions du Québec permettrait de répondre à ces éléments de soutien au revenu.

Thématique gouvernementale – L'accès à l'emploi et l'amélioration des conditions de travail

📍 Faciliter l'intégration au marché du travail (ex. : améliorer les programmes d'employabilité).

RECOMMANDATION – Reconnaissance et augmentation du financement à la mission des organismes communautaires en employabilité.

Le financement à la mission étant inexistant pour la majorité des organismes communautaires du secteur de l'employabilité, le gouvernement et les communautés du Québec se privent ainsi d'une approche globale importante et favorisant grandement l'intégration au marché du travail. Au-delà des programmes d'employabilité, qui doivent également être ajustés (*voir ce qui suit*), les ententes de services doivent être réévaluées pour être transformées en financement à la mission pour ces organismes, à l'image du choix effectué par le gouvernement à l'égard des Carrefours Jeunesse Emploi il y a quelques années.

RECOMMANDATION – Explorer une restructuration interne du rôle régional et local de Services Québec pour permettre à l'instance de mieux répondre aux enjeux et besoins des citoyens et citoyennes.

Avec la transformation des *Centres locaux d'emploi* en *Bureaux de Services Québec* et la régionalisation des structures, une grande part du travail complémentaire avec les acteurs locaux s'est perdue. Les directives et orientations étant régionalisées, les BSQ ne suivent pas la mouvance des enjeux locaux malgré le contexte de pénurie de main d'œuvre à géométrie variable. Étant une porte d'entrée pour une part importante des personnes vivant des situations de pauvreté et d'exclusion sociale, il devient incontournable que cette instance publique puisse redevenir un acteur local afin de mieux répondre aux enjeux et besoins des citoyens, en complémentarité et en partenariat avec les organismes communautaires.

📍 Soutenir l'apprentissage en milieu de travail et le développement des compétences.

RECOMMANDATION – Rehausser le financement à la mission des organismes communautaires et communautaires autonomes.

Les organismes communautaires sont souvent des tremplins vers le marché de l'emploi pour des personnes éloignées du marché du travail. Que ce soit par leurs pratiques d'empowerment ou l'approche globale, le développement du savoir, du savoir-faire et du savoir-être est grandement favorisé par le travail des organismes communautaires. Ceci dit, la précarité financière nuit grandement à la capacité des organismes de soutenir la pérennité de leurs propres employés tout en assurant l'appropriation durable des apprentissages auprès des personnes aidées.

Par ailleurs, en complément des programmes de soutien financier au développement des compétences au sein des services aux entreprises de Services Québec, les organismes communautaires, ayant pour la plupart déjà beaucoup de bonnes pratiques de formation continue ainsi que des services de formation adaptés à leurs approches et réalités par le biais d'organismes communautaires de formation, tel le Centre régional de formation de Lanaudière, un rehaussement de financement à la mission permettrait aux organismes de dégager plus de temps de formation et de développement de compétence pour leurs employés.

Finalement, plutôt que d'investir dans des programmes limitatifs, tant au niveau du nombre potentiel d'organismes soutenus que dans l'autonomie d'action adaptées à leurs réalités (tels que DATAide), un meilleur financement à la mission permettrait à chacun des organismes communautaires d'investir dans leur propre développement de compétences en lien avec des défis tels que la pénurie de main-d'œuvre ou le virage technologique.

 Favoriser la conciliation travail-famille-vie personnelle.

RECOMMANDATION – Rehausser le financement à la mission des organismes communautaires et communautaires autonomes.

Étant novatrice et inspirante pour tous les milieux de travail du Québec, les pratiques de conciliation travail-famille-vie personnelle nécessitent des investissements pour favoriser une rétention du personnel et poursuivre le développement d'initiatives novatrices. Par le fait même, une meilleure reconnaissance gouvernementale et la promotion de ces pratiques auprès de l'ensemble des employeurs du Québec permettrait de rehausser la qualité de vie des québécois et québécoises (mais assurons-nous d'abord d'un meilleur financement pour le maintien des bonnes pratiques existantes).

Thématique gouvernementale – L'accès à une nourriture suffisante et saine (la sécurité alimentaire)

 Soutenir davantage les organismes d'aide alimentaire.

Ces actions s'inscrivent dans la recommandation du mémoire de la TNCDC, soit de « **Rehausser le financement à la mission des organismes communautaires autonomes** » ([TNCDC, 2023](#)), décrite plus bas à la thématique portant sur l'inclusion et la participation sociales. Beaucoup de ces organismes d'aide alimentaire font partie de l'écosystème communautaire et communautaire autonome, impliquant qu'un rehaussement à la mission des organismes communautaires affectera positivement la santé financière des organismes d'aide alimentaire

- 📍 Développer et soutenir l'autonomie alimentaire des communautés (ex. : production locale, jardins communautaires, cuisines collectives).
- 📍 Développer les compétences en alimentation des citoyens et citoyennes (ex : valeur des aliments, cuisine, jardinage, budget).
- 📍 Favoriser l'accès à une saine alimentation en milieu scolaire.

Comme nous l'avons mentionné ci-haut à l'apport local de la section **L'accès à l'éducation et à la formation**, le développement des compétences est intimement lié à la mission même des organismes. En ce sens, les organismes communautaires qui s'inscrivent en sécurité alimentaire font énormément de sensibilisation (*meilleures habitudes alimentaires, choix santé, etc.*), d'ateliers culinaires (*suivre des recettes, création de plats, etc.*) et forment leurs participants (*méthodes de conservation, gestion de budget d'épicerie, etc.*) pour ultimement les rendre plus autonomes dans une finalité d'indépendance alimentaire. Cette approche globale passe inévitablement par un **rehaussement adéquat de financement récurrent à la mission d'organismes communautaires autonomes** tels que les Cuisines Collectives La Joyeuse Marmite, Fin à la Faim..., La Popote roulante Rive-Nord et Les Collatines de L'Épiphanie.

Thématique gouvernementale – L'accès au transport en commun

- ✚ Réduire les tarifs des transports en commun pour les personnes à faible revenu.
- ✚ Améliorer le réseau de transports en commun.

RECOMMANDATION – Financer de façon substantielle et récurrente la tarification sociale en transport collectif en l'intégrant dans un tout cohérent avec un meilleur accès et une meilleure desserte

« [...] la TNCDC croit que la tarification sociale ne saurait répondre adéquatement aux besoins des plus vulnérables que si ces trois piliers du droit à la mobilité sont réunis dans une perspective d'équité territoriale. Ce financement supplémentaire devra s'accompagner de l'assurance que l'ensemble des communautés peuvent bénéficier de leviers adéquats pour faire émerger des initiatives qui répondent aux besoins particuliers, notamment en milieu rural, où les municipalités ont moins de ressources et où le transport collectif est souvent totalement absent.

En insistant sur le lien entre la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et le droit à la mobilité, le plan d'action gouvernemental a le potentiel de proposer des mesures visant à bonifier les projets de développement des réseaux de transport collectif en intégrant une dimension sociale aux dimensions environnementales et économiques déjà très présentes » ([TNCDC, 2023](#)).

 Développer une offre régionale et interrégionale de transport.

RECOMMANDATION – Reconnaître les enjeux de transport et de mobilité locaux en soutenant les organismes sociocommunautaires mobilisés (entre autres par les CDC volontaires) pour répondre à ces enjeux avec le développement de solutions concrètes à court et moyen terme, en finançant directement et convenablement ces initiatives jusqu’à ce que de réelles actions durables, efficaces et accessibles (physiquement et financièrement) soient portées par le gouvernement dans notre milieu.

L’enjeu du transport dans la MRC L’Assomption, et plus largement dans toute la sphère régionale lanauoise, est l’un des dossiers les plus décriés par les organismes communautaires où l’implantation de solutions concrètes permettraient aux personnes vivant en situation de pauvreté et d’exclusion de s’extirper de leur marasme socioéconomique. C’est une évidence que l’accès au transport collectif géographiquement étendu, offert régulièrement et abordable donnerait l’opportunité aux personnes les plus vulnérables d’accéder plus facilement au marché du travail, de mieux se nourrir, d’accéder à des services publics à l’extérieur de leur localisation et de généralement pouvoir vivre mieux.

L’offre de service de transport en commun et adapté dans les deux MRC du Sud de Lanaudière (MRC des Moulins et MRC L’Assomption), effectuée par la compagnie EXO, est inadaptée aux besoins et réalités de la clientèle. Il est d’ailleurs proposé que le gouvernement puisse envisager une révision législative afin de trouver un moyen de donner un pouvoir prescriptif local aux organismes et municipalités face à des méga-instances comme EXO (s’inscrivant au-delà des consultations publiques actuelles).

Dans les quatre autres MRC du Nord Lanaudière, le portrait est encore plus pessimiste par les distances considérables et la quantité importantes de municipalités à desservir sur le territoire. Ainsi, les rares circuits infrarégionaux subissent les mêmes problématiques, si ce n’est qu’exacerbées, de la situation citée ci-haut dans le Sud de la région. Lorsqu’il est question de transport interrégional, la quasi-totalité des circuits doivent impérativement passer par Montréal pour se rendre à destination finale.

Certains organismes communautaires de la MRC L’Assomption portent à bout de bras, avec des moyens dérisoires, des services de transport pour leurs participants. Ce dévouement apporte la possibilité aux citoyennes et citoyens de participer à leurs activités (parfois la seule sur une base mensuelle), de se présenter à leurs rendez-vous médicaux ou de se déplacer pour rencontrer un être cher. En mobilisant des ressources parfois inexistantes, les organismes de la MRC L’Assomption étire chaque jour l’élastique pour combler un vide flagrant en matière de transport collectif, vide créé par le laxisme en matière de politique de transport efficace et durable du gouvernement. Le coût de l’essence et des primes d’assurances sabrant les efforts du bénévolat pour panser la situation, les déficits ahurissants d’Exo prévoyant la réduction de ces services (déjà fractionnés aux niveaux local et régional) ([Goudreault, 2023](#)), ainsi que les échanges de responsabilités perpétuels entre les différents paliers gouvernementaux assombrissent toute perspective prochaine.

Cependant, la Corporation de développement communautaire MRC de L'Assomption, le Centre d'action bénévole MRC L'Assomption et d'autres organismes communautaires locaux sont prêts à être la lumière au bout du tunnel dans une finalité de lutte à la pauvreté et l'exclusion pour les gens d'ici. Qu'il soit question de piloter un nouveau projet en transport, de mutualiser des ressources pour répondre aux besoins de plusieurs organismes dans ce créneau ou d'appuyer les instances gouvernementales pour transformer les cadres législatifs en la matière, les organismes répondent « Oui »... dans l'optique où le prochain Plan de lutte gouvernemental reconnaît l'expertise de ces derniers en développement social et finance à la hauteur des ambitions, et de manière continue, les entités voulant trouver des solutions concrètes aux problèmes de transport.

 Encourager et soutenir le covoiturage.

La réalité relevée par les organismes locaux à l'égard des initiatives de covoiturage laisse présager que cette solution n'est pas viable. La vulnérabilité est trop importante auprès de certaines personnes et ce type de solution devient rapidement un frein à l'intervention. En exemple, nous relevons les défis de gestion d'une mère monoparentale, dont le covoiturage est très insécurisant lorsqu'elle doit se fier sur d'autres pour coordonner tous ces déplacements (organisme, travail, garderie, épicerie, maison... tout dans la même journée).

Deux éléments sont relevés en complément aux échanges sur ce sujet : que les initiatives de tarification sociales à court terme se doivent d'être gérées localement via les organismes sociocommunautaires (ex : bons de transport) puis l'idée de transformer le transport collectif et adapté en service public gratuit est relevé comme réelle solution durable à long terme.

Thématique gouvernementale – L'accès au logement

- 📍+🔗 Augmenter le nombre de logements sociaux (ex. : HLM, coopératives d'habitation, logements subventionnés).
- 📍+🔗 Assurer le droit au logement sans discrimination.
- 📍+🔗 Faciliter l'accès à des logements à prix abordable et de qualité.

RECOMMANDATION – Déployer une politique nationale en logement

« Le réseau des CDC est bien au fait de l'impact de la crise du logement sur les communautés locales et, face au manque de solutions disponibles sur les territoires, convient que le logement est une priorité et que des solutions structurées devraient être mises de l'avant dans une éventuelle politique nationale en logement. Encore ici, les points amenés par le FRAPRU dans sa proposition de politique d'habitation sont incontournables afin d'assurer l'accès à un logement décent et abordable aux personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale ([FRAPRU, 2022](#)).

Soulignons que le logement est un droit, et que pour plusieurs, ce droit n'est pas respecté. Une éventuelle politique devrait assurer la protection des droits des locataires par des balises concrètes pour lutter contre la discrimination, contrôler les loyers, assurer la salubrité et conserver l'offre locative dans le temps.

Dans une perspective de développement des communautés, les CDC réclament un vaste chantier sur le logement social qui implique les acteurs du terrain. Ils sont capables et veulent contribuer à penser des programmes qui financent la construction et la rénovation de logements sociaux, et qui outillent les communautés pour favoriser le développement de solutions adaptées au territoire » ([TNCDC, 2023](#)).

En complément, les éléments suivants sont relevés par les membres de la CDC :

- Liaison logique entre le fédéral et le provincial en matière de logement (approche cohésive et cohérente entre les paliers gouvernementaux);
- Il importe de légiférer à l'égard du rôle et des responsabilités populationnelles des municipalités à l'égard du développement parc immobilier de nos communautés.
- Oui aux enjeux de logement, mais il importe d'envisager aussi des mesures alternatives pouvant aussi favoriser l'accès à la propriété (ex : hypothèque en fonction du statut socioéconomique). La terminologie est souvent axée sur le « logement », mais le développement de programmes adaptés aux réalités communautaires doit aussi être envisagés pour d'autres solutions (ex. : maison de chambre, coopérative d'habitation, etc.).
- Éviter la ghettoïsation en favorisant la mixité sociale dans les projets de logement (ex : fusionner les programmes de logements seulement axés sur un type de public-cible).

  Développer des programmes d'aide financière au logement.

RECOMMANDATION – Financer le logement social, notamment par la réactivation et l'amélioration du programme AccèsLogis

« Le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) estime qu'une réponse aux besoins urgents du Québec en matière de logement prendrait la forme d'un financement de « 50 000 logements sociaux en cinq ans, qu'ils soient publics, coopératifs ou sans but lucratif. Cela peut passer par la construction de nouveaux logements sociaux ou par l'achat, la rénovation et socialisation de logements locatifs déjà existants » ([FRAPRU, 2023](#)). La TNCDC convient que cette solution est essentielle.

La TNCDC exhorte le gouvernement à mettre ses ressources en commun et à travailler de façon transversale entre les ministères afin de remettre en place maintenant le programme AccèsLogis, qui, bien qu'imparfait, est vital pour l'accès au logement des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale » ([TNCDC, 2023](#)).

« [Le PHAQ] met en concurrence pour des fonds déjà insuffisants les promoteurs privés en quête de profits et ceux des projets d'habitation sociale ; il ne garantit pas qu'un minimum de logements construits soient réservés aux locataires à faible revenu ; il ne prévoit pas de fonds de démarrage, pourtant indispensables pour que les promoteurs sans but lucratif puissent développer leurs projets » ([FRAPRU, 2023](#)).

En complément, les membres de la CDC appuient cette proposition car AccèsLogis est adéquat pour les organismes qui veulent faire du logement social, mais relèvent que le problème est beaucoup plus grand et ne peut se limiter qu'à ce type de programme ayant un impact limité dans les communautés (d'où l'importance de la recommandation de **déployer une politique nationale en logement**).

Thématique gouvernementale - L'accès aux soins de santé et aux services sociaux

- ✚ Améliorer l'accès à un médecin de famille, à une infirmière et aux soins à domicile.
- ✚ Améliorer l'accès à certains services de santé non couverts par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) (ex. : soins dentaires, soins des yeux).
- ✚ Améliorer l'accès aux soins de santé mentale et au soutien psychosocial (ex. : psychologue, travailleur social).

RECOMMANDATION – Assurer l'accès à des services publics universels et gratuits

« Non seulement des investissements importants sont nécessaires, mais la protection de ces services publics est essentielle afin d'en assurer la gratuité et l'universalité. Pour cela, le gouvernement doit cesser d'avoir recours au privé pour soigner [...] la population.

À la lumière de ces éléments, les CDC encouragent le gouvernement à investir uniquement dans un système de santé public. Ces investissements peuvent atteindre une meilleure efficacité en concentrant les ressources sur un seul système. Pour ce faire, il est suggéré de revoir la façon dont les services sont organisés afin de permettre davantage de souplesse dans les critères d'accès à des services de deuxième ligne et de ramener le palier local dans l'organisation des services comme cela était le cas à l'époque des Centres locaux de services communautaires (CLSC) » ([TNDCDC, 2023](#)).

- 📍 Encourager les saines habitudes de vie, la santé et le bien-être.

RECOMMANDATION – Assurer que les investissements gouvernementaux servent réellement une finalité de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale

Localement, les organismes de la CDC souhaitent fortement que le gouvernement apporte une nuance importante à ce type d'énoncé incomplet. Il arrive régulièrement que nos partenaires prennent ce type d'énoncé hors du contexte de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale pour utiliser des approches ciblant la population en générale, positives mais inadéquates pour les personnes vivant des situations de vulnérabilités ou d'exclusion sociale. Ainsi, encourager une saine alimentation doit d'abord passer par une bonne sécurité alimentaire, mais les fonds qui peuvent être attribuée aux initiatives de SHV sont régulièrement détournés vers des initiatives de santé populationnelle globale plutôt que dans des initiatives de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Thématique gouvernementale – L'accès aux services offerts par le gouvernement

- 📍 Offrir les services gouvernementaux aux personnes en situation d'exclusion sociale dans les milieux où elles se trouvent.
- 📍 S'assurer que les personnes qui ont droit à des services les connaissent et y ont accès.
- 📍 Simplifier les démarches administratives.
- 📍 Simplifier la documentation gouvernementale destinée aux citoyens et aux citoyennes.
- 📍 Accompagner les personnes qui en ont besoin dans l'accès aux programmes et aux services gouvernementaux.
- 📍 Maintenir la possibilité de communiquer en personne ou par téléphone avec le personnel du gouvernement.
- 📍 Créer un accès unique à l'offre de services destinée aux personnes en situation de pauvreté.

RECOMMANDATION – Reconnaître formellement, comme gouvernement, le leadership interministériel et prescriptif du volet solidarité sociale de la mission du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Plusieurs recommandations de la TNCCDC, nos propres recommandations dans ce mémoire, notre analyse sommaire et locale du PAGIEPS ([CDC MRC de L'Assomption, 2023](#)) et nos consultations locales permettent de faire le pont avec l'ensemble des éléments de cette thématique : assurer l'accès à des services publics universels et gratuits, rehausser le financement à la mission des organismes communautaires autonomes, restructuration interne du rôle régional et local de Services Québec, etc.

Nous souhaitons par contre relever de manière complémentaire à l'ensemble de ces éléments, le manque de reconnaissance du leadership du MESS au sein du gouvernement en lien avec la responsabilité gouvernementale transversale en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Nos membres citent entre autres en exemple le travail colossal investi par le MESS dans le *Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire (PAGAC)*, mais qui a parfois été laissé en plan par certains ministères, principalement à l'égard des faibles investissements par la Direction de Santé Publique et le Ministère de la Santé et des Services sociaux.

Par ailleurs, on relève également en exemple l'incapacité du MESS à faire respecter divers éléments de la *Politique québécoise de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire, intitulée L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec* face à certaines dérives ministérielles.

Ainsi, nous souhaitons d'abord relever l'importance pour l'ensemble du gouvernement de respecter les travaux, les objectifs et le respect de la mise en œuvre de la Mesure 3.2.2 du PAGAC : Mettre à jour le cadre de référence en matière d'action communautaire afin de convenir de balises communes concernant notamment la répartition du soutien financier et la reddition de comptes. Nous espérons également que le gouvernement aura le courage politique de rendre ce cadre normatif et prescriptif à l'égard de ses relations avec les organismes communautaires autonomes et organismes communautaires, peu importe le ministère concerné. Nous croyons que, à l'image d'une potentielle (et souhaitée) Loi-cadre en action communautaire autonome, un tel cadre normatif aurait des impacts directs importants dans toutes les communautés du Québec en offrant un réel soutien permettant aux organismes sociocommunautaires d'agir, entre autres, sur les éléments de l'ensemble des thématiques gouvernementales de cette consultation.

Ensuite, nous espérons également que des mesures soient envisagées pour soutenir le rôle transversal et incontournable du MESS auprès des autres ministères et du gouvernement en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Thématique gouvernementale – L'inclusion et la participation sociale

- 📍 Encourager et soutenir le bénévolat.
- 📍 Lutter contre les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté.

Au-delà des quelques initiatives nationales du gouvernement ayant peu d'impacts locaux concrets, tel que mentionné précédemment, le **rehaussement du financement à la mission des organismes communautaires** permettrait à ceux-ci de favoriser grandement l'augmentation du bénévolat. Nous citons d'abord en exemple l'impact important dans la communauté qu'aurait un financement adéquat des Centres d'action bénévole de partout au Québec. Puis, relevons l'approche globale pratiquée par les organismes, qui interviennent aussi sur les milieux locaux en effectuant des actions de sensibilisation et de promotion pour, entre autres, lutter contre les préjugés.

- 📍 Renforcer la vie communautaire (ex : initiatives citoyennes, ruelles vertes, fêtes des voisins...).

À l'image d'une recommandation précédente, les organismes de la CDC souhaitent fortement que le gouvernement s'assure **que les investissements gouvernementaux servent réellement une finalité de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale.**

Ainsi, le développement de communauté, le bon voisinage, les initiatives environnementales et culturelles peuvent assurément contribuer à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale si des moyens réels sont implantés pour éviter les dérives d'investissement dans des actions qui ne considèreraient pas formellement et structurellement les personnes vivant des situations de vulnérabilité ou d'exclusion sociale.

  Soutenir davantage les organismes communautaires.

RECOMMANDATION – Rehausser le financement à la mission des organismes communautaires autonomes

« S’il fallait encore le démontrer, la période pandémique a su mettre en lumière l’apport essentiel du milieu communautaire et son rôle de maillon incontournable du filet social québécois. Les organismes communautaires autonomes contribuent au développement social en mobilisant les citoyens et citoyennes à agir collectivement pour l’amélioration de leurs conditions de vie et pour lutter contre la pauvreté et l’exclusion sociale. Or, pour favoriser la participation des organismes communautaires autonomes au développement du pouvoir d’agir individuel et collectif, encore faut-il qu’ils aient les ressources suffisantes pour le faire.

Afin qu’ils puissent poursuivre leurs efforts pour répondre aux besoins des populations les plus fragilisées et le faire dans des conditions acceptables pour les travailleurs et travailleuses, les groupes communautaires ont besoin d’être soutenus financièrement, et ce de manière substantielle, récurrente et avec l’indexation des subventions. Ils ont plus que jamais besoin des 255,6 millions \$ manquants réclamés par le mouvement en matière de financement récurrent à la mission globale ([RQ-ACA,2023](#)) » ([TNDCDC, 2023](#)).

À l’image d’une recommandation précédente, les organismes membres de la CDC MRC L’Assomption portant le statut d’*action communautaire*, mais ne pouvant s’inscrire dans la totalité des 8 critères de l’*action communautaire autonome*, soulèvent l’importance d’être aussi **financés à la mission de manière récurrente et adéquate**. Les actions et missions de ces organismes communautaires avec une mission sociale, par exemple en employabilité, s’imbriquent toutes autant dans l’objectif global de lutte à la pauvreté et l’exclusion sociale que celles des organismes communautaires autonomes.

Par ailleurs, avec l’augmentation de la charge administrative issue de l’adoption ou de la modification de plusieurs lois dans les dernières années (ne citons que la Loi sur la gestion des risques en Santé et Sécurité au Travail et la Loi sur la protection des renseignements personnels) sans soutien financier supplémentaire pour s’y conformer, nous souhaitons encourager le gouvernement à réduire la bureaucratie administrative. Ainsi, les investissements et ressources seraient davantage consacrées à la réponse à la mission et aux besoins des citoyens et citoyennes en besoin.

Thématique gouvernementale – L'accès à des services juridiques

- 📍 Offrir plus de services à tarif réduit ou de services gratuits.
- 📍 Élargir les types de services juridiques offerts aux personnes en situation de pauvreté (ex. : vulgarisation de documents légaux, conseils, représentation en cour).

Une fois de plus, nos membres relèvent ici le **rehaussement du financement à la mission des organismes communautaires**, souhaitant mettre de l'avant les impacts importants en lien avec les éléments ci-dessus qu'aurait un financement à la mission adéquat auprès d'organismes tels que Équijustice Lanaudière Sud ou l'Association québécoise de défense des droits des retraités et préretraités de notre MRC.

Thématique gouvernementale – L'approche territoriale

- 📍 + 🤝 Les Alliances pour la Solidarité

RECOMMANDATION – Faire l'évaluation des structures mises en place pour gérer les Alliances pour la solidarité aux paliers régional et local

« Le réseau des CDC croit que le développement social est un moyen de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale sur les territoires, pour peu que la finalité de l'action collective concertée soit l'amélioration des conditions de vie des individus en tenant compte des réalités particulières des plus vulnérables. Étant impliqué de très près dans le déploiement des Alliances pour la solidarité, le réseau des CDC recommande plus spécifiquement des actions applicables à ce levier, correspondant à la mesure 11 du PAGIÉPS.

Les projets collectifs visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale doivent continuer à être financés par le gouvernement, mais la mécanique actuelle mérite réflexion avant d'aller de l'avant avec une nouvelle mouture. Une lourdeur administrative et des défis de structure, variables d'une région à l'autre, ont été identifiés par les CDC.» ([TNCDC, 2023](#)).

Localement, les organismes membres de la CDC appuient l'ensemble des recommandations de la TNCDC à l'égard des Alliances pour la Solidarité, avec quelques nuances importantes qui seraient relevées si le gouvernement accepte de mettre en œuvre les recommandations concernant l'évaluation (les structures, l'accès aux fonds, la participation des CDC, etc.).

À cet égard, nous référons le gouvernement vers un document produit par la CDC MRC de L'Assomption avec ses membres : *#FaireAutrement – Différent : pas mieux, pas moins bon – Mémoire et guide de réflexion sur la concertation et la mobilisation locale* ([CDC MRC de L'Assomption, 2023](#)). Les notions et défis de concertation relevés dans ce document peuvent servir de bases intéressantes en vue de retenir des éléments d'évaluation concernant directement le déploiement des Alliances pour la Solidarité.

Conclusion

En amont de la construction de ce mémoire, nous voulons démontrer que le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, et plus globalement le gouvernement du Québec, possèdent déjà les moyens pour construire un plan d'action gouvernemental en matière de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale.

En aval, nous appuyons solidairement les acteurs décisionnels à user de ces multiples moyens efficaces annoncés au sein de leur propre exercice consultatif. La CDC MRC de L'Assomption et ses organismes membres, la TNDC et tous les autres regroupements d'organismes communautaires nationaux surenchérisent en cohérence avec les visées gouvernementales via des recommandations raisonnées et raisonnables qui permettront au gouvernement du Québec de se munir du plan de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale le plus complet.

Avec cette finalité en tête, nous attirons l'attention vers les deux dernières interrogations issues du sondage consultatif citoyen.

Aujourd'hui, est-ce que vous considérez être en situation de pauvreté?

Plusieurs personnes le sont et leur situation risque de se détériorer à travers la conjoncture socioéconomique dans laquelle la province se dirige (inflation, crise du logement, privatisation des services publics et autres). Les personnes qui ne se considéraient pas encore dans cette situation préalablement risquent d'être vulnérables de s'y retrouver si des mesures structurantes et transversales ne sont appliquées par le gouvernement du Québec.

Dans votre vie quotidienne, êtes-vous régulièrement en lien avec des personnes en situation de pauvreté (dans votre vie personnelle ou au travail par exemple)?

Nous représentons les organismes terrains desquels les acteurs du communautaire travaillent jour et nuit, par, pour et avec des personnes en situation de pauvreté.

Face à ces deux questions, nous souhaitons que le gouvernement réponde par l'adoption des recommandations prononcées dans ce mémoire. Ensemble, travaillons avec cohérence et cohésion pour l'application d'un véritable plan d'action gouvernemental en matière de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale.

Pour plus de renseignements

Corporation de développement communautaire MRC de L'Assomption (CDC)

50, rue Thouin – Centre à Nous

Repentigny (Québec) J6A 4J4

T. : 450-313-0228

@ : info@cdclassomption.org

www : cdclassomption.org

Bibliographie

Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU). *Revendications face à Québec.* FRAPRU. [En ligne]. <https://www.frapru.qc.ca/revendications-quebec/>

Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU). *Ça prend AccèsLogis!*. FRAPRU. [En ligne]. <https://www.frapru.qc.ca/sauvonsacceslogis/>

Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU). 2022. *Pour une Politique d'habitation ambitieuse au Québec.* FRAPRU, 36 p. [En ligne]. <https://www.frapru.qc.ca/wp-content/uploads/2022/03/PolitiqueHabitation2022-VF.pdf>

Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA). Février 2023. *CONSULTATIONS PRÉ-BUDGÉTAIRES 2023-2024 : LE MOUVEMENT COMMUNAUTAIRE INTERPELLE LE MINISTRE DES FINANCES.* RQ-ACA. [En ligne]. rq-aca.org/2023/02/01/consultations-pre-budgetaires-2023-2024-le-mouvement-communautaire-interpelle-le-ministre-des-finances/

Goudreault, Zacharie. 28 février 2023. *Le transport en commun en banlieue de Montréal en perte de vitesse.* Le Devoir. [En ligne]. <https://www.ledevoir.com/societe/transports-urbanisme/783391/transport-collectif-le-transport-en-commun-en-banlieue-de-montreal-en-perte-de-vitesse>

Coalition Main Rouge. 2021. *10 milliards de solutions pour une société plus juste.* CMR, 20 p. [En ligne]. <https://www.nonauxhausses.org/wp-content/uploads/10milliardsdesolutions2021.pdf>

Collectif pour un Québec sans pauvreté. 31 janvier 2023. *LE GOUVERNEMENT DOIT ÉTENDRE LE PROGRAMME DE REVENU DE BASE À L'ENSEMBLE DES PERSONNES ASSISTÉES SOCIALES.* [En ligne]. <https://www.pauvrete.qc.ca/comm-rdb/>

École ensemble. *PLAN POUR UN RÉSEAU SCOLAIRE COMMUN.* École ensemble, 39 p. [En ligne]. https://assets.nationbuilder.com/coleensemble/pages/114/attachments/original/1652084926/Plan-réseau-commun_2022_FR_web_ecole_ensemble.pdf

Institut du Nouveau Monde. 2023. *Consultation publique pour le plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.* INM. [En ligne]. <https://inm.qc.ca/lutte-pauvrete/>

Table nationale des corporations de développement communautaires. 2023. *+ TNCDC EN BREF.* TNCDC. [En ligne]. <https://www.tncdc.com/a-propos/tncdc-en-bref/>

Table nationale des corporations de développement communautaires. 2023. *ENTRE RESPONSABILITÉ PUBLIQUE ET PRISE EN CHARGE COLLECTIVE : un équilibre à atteindre pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.* TNCDC, 28 p. [En ligne]. https://www.tncdc.com/wp-content/uploads/2023/05/TNCDC_MemoirePlandelutte-VF-1.pdf

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. 2023. *Cahier thématique – 1^{er} thème : Revenus et emploi.* Document Word. MESS, 10 p. [Document Word]. <https://consultation.quebec.ca/processes/consultationpauvrete/f/178/>

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. 2023. *À propos de cette consultation.* MESS. [En ligne]. <https://consultation.quebec.ca/processes/consultationpauvrete>

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. 2023. *CONSULTATION CITOYENNE.* MESS. [En ligne]. <https://consultation.quebec.ca/processes/consultationpauvrete/f/161/>

La Coalition des Tables Régionales d'Organismes Communautaires. 2023. *Le projet de loi no 15 Visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace - L'autonomie des organismes communautaires dans l'angle mort du ministre Dubé*. CTROC, 14 p. [En ligne]. <https://cdn.gestionweblex.ca/files/s92hfnsH88>

Marianne Chbat, Isabel Côté, Geneviève Pagé & Martin Blais. 2022. Intersectional Analysis of the Life Course of LGBTQ+ Parent Families in Québec: Partial and Homonormative Inclusion. *Journal of Homosexuality*, 70:10, pp. 2158-2179, [En ligne]. DOI: 10.1080/00918369.2022.2049025

Martin Blais, Fabio Cannas Aghedu, Florence Ashley, Mariia Samoilenko, Line Chamberland, Isabel Côté. 2022. Sexual orientation and gender identity and expression conversion exposure and their correlates among LGBTQI2+ persons in Québec, Canada. [En ligne]. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0265580>

Marianne Chbat, Isabel Côté, Geneviève Pagé & Martin Blais. 2023. Resistance Strategies and Identity Reappropriation of LGBTQ+ Migrants in Québec. *Int. Migration & Integration*. [En ligne]. <https://doi.org/10.1007/s12134-023-01039-3>

Corporation de développement communautaire MRC de L'Assomption. 2023. *ANALYSE SOMMAIRE ET LOCALE - Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023*. CDC MRC de L'Assomption, 40 p. [En ligne]. www.cdclassomption.org/files/ugd/4a102b_0f55c17916c747e0803b33da02f8654d.pdf?index=true

Corporation de développement communautaire MRC de L'Assomption. 2022. *#FaireAutrement – Différent : pas mieux, pas moins bon... - Mémoire et guide de réflexion sur la concertation et la mobilisation locale*. CDC MRC de L'Assomption, 30 p. [En ligne]. https://www.cdclassomption.org/files/ugd/4a102b_d51498b03ca94b76a31a2322b15b2194.pdf